



# Livret de l'étudiant·e 2018-2019

MASTER 1

**MENTION SCIENCE POLITIQUE**

Livret voté à la CFVU du 2 juillet 2018

UFR de Droit et science politique  
Université Paris Nanterre - Bâtiment F  
200 avenue de la République 92001 Nanterre Cedex  
<http://www.parisnanterre.fr>



[www.ufr-dsp.parisnanterre.fr](http://www.ufr-dsp.parisnanterre.fr)



**Université  
Paris Nanterre  
UFR DSP**

# SOMMAIRE

<b>AVANT - PROPOS</b>	<b>4</b>
<b>PRESENTATION DE LA FORMATION</b>	<b>5</b>
<b>ORGANIGRAMME ET CONTACTS</b>	<b>7</b>
UNIVERSITE	7
UFR	7
FORMATION	7
RENSEIGNEMENTS PRATIQUES	8
<b>SERVICES NUMERIQUES</b>	<b>10</b>
EMAIL UNIVERSITAIRE	10
ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)	10
<b>CALENDRIER UFR DSP 2018-2019</b>	<b>11</b>
<b>MASTER 1 SCIENCE POLITIQUE PARCOURS TRAVAIL POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE</b>	<b>12</b>
<b>PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS MASTER 1 SCIENCE POLITIQUE PARCOURS TRAVAIL POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE</b>	<b>14</b>
M1 SCIENCE POLITIQUE-TRAVAIL POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE – SEMESTRE 1	14
M1 SCIENCE POLITIQUE-TRAVAIL POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE – SEMESTRE 2	17
<b>MASTER 1 SCIENCE POLITIQUE PARCOURS SOCIOLOGIE POLITIQUE COMPARATIVE</b>	<b>18</b>
<b>PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS MASTER 1 SCIENCE POLITIQUE PARCOURS SOCIOLOGIE POLITIQUE COMPARATIVE</b>	<b>20</b>
M1 SCIENCE POLITIQUE- SOCIOLOGIE POLITIQUE COMPARATIVE – SEMESTRE 1	20
M1 SCIENCE POLITIQUE- SOCIOLOGIE POLITIQUE COMPARATIVE – SEMESTRE 2	23
<b>MASTER 1 SCIENCE POLITIQUE PARCOURS GESTION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES</b>	<b>24</b>
<b>PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS MASTER 1 SCIENCE POLITIQUE PARCOURS GESTION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES</b>	<b>26</b>
M1 SCIENCE POLITIQUE- PARCOURS GESTION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES – SEMESTRE 1	26
M1 SCIENCE POLITIQUE- PARCOURS GESTION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES – SEMESTRE 2	29
<b>MASTER 1 SCIENCE POLITIQUE PARCOURS MANAGEMENT DU RISQUE</b>	<b>30</b>
<b>PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS MASTER 1 SCIENCE POLITIQUE PARCOURS MANAGEMENT DU RISQUE</b>	<b>32</b>
M1 SCIENCE POLITIQUE- MANAGEMENT DU RISQUE – SEMESTRE 1	32
M1 SCIENCE POLITIQUE- MANAGEMENT DU RISQUE – SEMESTRE 2	35
<b>BONUS AU DIPLOME</b>	<b>37</b>
BONUS AUX DIPLOMES	37
<b>STAGES</b>	<b>38</b>
<b>MODALITES DE CONTROLE ET EXAMENS</b>	<b>39</b>
MODALITES GENERALES	39
MODALITES SPECIFIQUES	39

<b>DEROULEMENT ET CHARTE DES EXAMENS</b>	<b>39</b>
<b>DELIVRANCE DU DIPLOME</b>	<b>39</b>
<b>CHARTRE DU VIVRE-ENSEMBLE</b>	<b>44</b>

---

## AVANT - PROPOS

Bienvenue à l'UFR Droit et science politique !

L'UFR Droit et science politique de l'Université Paris Nanterre a pour ambition non seulement de former des juristes de haut niveau mais, au-delà, des acteurs du monde contemporain dotés d'esprit critique et d'initiative.

Depuis sa création, son projet pédagogique est celui d'une faculté de droit et de science politique innovante, favorable à la pluridisciplinarité et au droit comparé, ouverte sur le monde, les nouvelles technologies et les milieux professionnels, et irriguée par une recherche originale, théorique et appliquée. Les parcours de nombreux anciens étudiants dans les champs du droit, de la politique, de l'économie, des médias ou des relations internationales témoignent de la richesse et de la qualité des formations offertes.

L'UFR DSP a l'ambition d'être un lieu d'enseignement pour tous, tout en offrant à chacun la possibilité d'un traitement relativement individualisé. Avec ses enseignants reconnus et dévoués à leur métier de pédagogues et de chercheurs, et avec son équipe administrative disponible, l'UFR DSP offre un environnement propice à des projets étudiants puis professionnels réussis.

Faire le choix d'étudier le droit et la science politique à l'Université Paris Nanterre, c'est s'engager sur un chemin exigeant et épanouissant.

D'une part, de la licence au doctorat, vous apprendrez, grâce aux méthodes traditionnelles et modernes d'enseignement, à réfléchir de façon rigoureuse et vous accumulerez des connaissances et compétences qui constitueront un bagage utile quelle que soit la voie que vous emprunterez plus tard. En outre, vous aurez très vite la possibilité d'étudier à l'étranger dans le cadre des nombreux accords que nous avons conclus avec d'excellents partenaires universitaires.

D'autre part, grâce à de nombreux modules, vous commencerez à envisager votre métier futur : stages obligatoires, rédaction de CV, participation à une audience, forum des métiers, « Clinique du droit », filières en alternance, l'Université de Paris Nanterre est en lien étroit avec le monde qui l'entoure, ne serait-ce que territorialement (le Palais de justice de Nanterre est à une station de RER de l'Université, et le quartier de La Défense à deux).

Enfin, durant toutes les années que vous passerez sur un campus de 32 hectares, lieu de vie et de culture, avec sa piscine, ses terrains de sport et ses espaces verts, vous aurez de multiples occasions de vous créer un réseau d'amis et de camarades, en vous livrant à des activités soit ludiques (cinéma, théâtre, sports), soit plus sérieuses (engagement associatif, concours de plaidoirie et d'éloquence, etc.).

Moyennant un esprit d'initiative et le respect de quelques règles essentielles à la vie en communauté, nul doute que vous saurez tirer le meilleur d'une *universitas* au sens plein du terme afin de vous forger un esprit bien fait, confiant et imaginaire, et qui vous permettra de voler de vos propres ailes, en France, en Europe et dans le monde.

Florence Bellivier et Pascal Beauvais, Co-Directeurs de l'UFR.

## PRESENTATION DE LA FORMATION

Le Master propose, en première année, une formation approfondie en science politique, à la fois diversifiée et spécialisée, ouverte à tous les étudiant.e.s ayant ou non suivi un enseignement complet en science politique au niveau de la Licence. Il vise, dans son socle commun, à renforcer les connaissances des étudiant.e.s à travers des cours et des travaux dirigés généralistes (Sociologie du politique, Méthodes de la science politique, Communication politique, Histoire sociale des idéologies) ou à travers des cours plus spécifiques à leur parcours vers la deuxième année de Master (Réforme de l'État et nouvelle gestion publique, Action publique et migrations internationales, La culture dans les politiques publiques, Les enjeux de la sécurité en Europe). Il ouvre la voie à une professionnalisation, non seulement vers les divers métiers de la pratique politique (dans les partis politiques, dans les institutions parlementaires, dans les collectivités territoriales, dans les groupes de pression, etc.), mais aussi dans les divers métiers de l'analyse politique, dans le monde académique (enseignement et recherche universitaire) ou en dehors (expertise, journalisme, communication, etc.).

Le Master s'organise, en première année (Master 1), suivant quatre parcours distincts qui préparent aux quatre parcours de deuxième année (Master 2) : [Sociologie politique et sociologie politique de l'international](#), [Travail politique et parlementaire](#), [Gestion des collectivités territoriales](#) et [Management du risque](#)

Le M1 s'adresse aux étudiants issus de la Licence de Science politique de Paris Nanterre ; il est également accessible à des étudiants issus d'autres formations (sur avis de la commission pédagogique), ainsi qu'aux salariés et aux demandeurs d'emploi en formation continue (voir infra).

### **Les dispositifs de validation d'acquis à connaître :**

Que vous soyez étudiant(e), salarié(e) ou demandeur d'emploi en formation continue, plusieurs dispositifs de validation vous permettent :

#### **1/ d'entrer dans cette formation sans avoir le diplôme de niveau inférieur :**

- Validation des Acquis Académiques (VAA)
- Validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels (anciennement VAPP)

#### **2/ d'obtenir ce diplôme sans pour autant reprendre des études :**

- Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)
- Validation des Etudes Supérieures (VES).

Pour toutes les informations relatives aux conditions d'admission dans la formation, ainsi que pour les débouchés, veuillez vous référer à la fiche formation en ligne :

<http://www.parisnanterre.fr/formation/>

Les compétences visées par la formation se trouvent dans la fiche RNCP accessible depuis la fiche formation (encadré « Supports pédagogiques formation tout au long de la vie »).

Cette formation est proposée :

- en formation initiale.
- en formation continue.
- en contrat de professionnalisation.

Cette formation est proposée :

- en présentiel.

# ORGANIGRAMME ET CONTACTS

## Université

---

Service universitaire d'information et d'orientation (SUIO) : <http://suiio.parisnanterre.fr/>

→ [Pôle Handicaps et accessibilités](#)

Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) : <http://baip.parisnanterre.fr>

Service des relations internationales (SRI) : <http://international.parisnanterre.fr/>

Service Général de l'Action Culturelle et de l'Animation du Campus (SGACAC) : <http://culture.parisnanterre.fr>

Les bibliothèques : <http://scd.parisnanterre.fr/>

## UFR

---

Direction de l'UFR :

Co – Directeurs de l'UFR : Florence BELLIVIER – Pascal BEAUVAIS

- Directrices adjointes de l'UFR : Myriam BENLOLO-CARABOT (relations internationales) et Carole MONIOLLE (insertion professionnelle)
- Coordinatrice relations internationales : Juliette TRICOT
- Responsable administrative et financière de l'UFR : Corinne VALEU, bureau E15
- Responsable de la scolarité : Mathilde de CHAMBORANT, bureau E10
- Secrétariat de direction : Delphine DEROUBAIX ; Bureau E14

Site internet de l'UFR : <http://ufr-dsp.parisnanterre.fr/>

De nombreuses informations sont disponibles sur le site de l'UFR.

## Formation

---

Secrétariat Master 1 Science politique :

Lamya KABAOUI, bâtiment F, bureau E04

☎ 01 40 97 77 15, @ : [dsp.spo@parisnanterre.fr](mailto:dsp.spo@parisnanterre.fr)

Responsable pédagogique:

Annie COLLOVALD

@ :

## Renseignements pratiques

---

**Site de l'UFR DSP :** <http://ufr-dsp.parisnanterre.fr>

**Accueil et Information Etudiant :**

Entresol du bâtiment F, bureau E08 ☎01 40 97 77 59

**Stages et insertion professionnelle :**

Entresol du bâtiment F, bureau E13 ☎01 40 97 49 32

Site Internet : <http://stages.parisnanterre.fr>

**Bibliothèque de l'UFR-DSP :**

Entresol du bâtiment F, salle E16 ☎01 40 97 77 11

**Site Internet des inscriptions, ECANDIDAT :** <https://ecandidat.parisnanterre.fr>

**Site de communication des résultats :** sur l'ENT : <https://ent.parisnanterre.fr>

**Service des diplômes :**

Bâtiment A, bureaux A 205 et A 206

☎01 40 97 56 81

**Service des Bourses :**

Bâtiment A, bureau 204

☎01 40 97 47 78

Site Internet : <http://bourses.parisnanterre.fr>

**Service Universitaire d'Information et d'Orientation (SUIO) :**

Bâtiment E au rez-de-chaussée salle E14

☎01 40 97 75 34

Site Internet : <http://suio.parisnanterre.fr>

**Service de la Formation Continue :**

Bâtiment Formation continue

☎01 40 97 78 66

Site Internet : <https://formation-continue.parisnanterre.fr>

**Service des Affaires culturelles :**

Bâtiment L, au rez-de-chaussée bureau R 28

☎01 40 97 56 56

**Service Handicap et accessibilité :**

Entresol du bâtiment F bureau E08

☎01 40 97 77 59

Et bâtiment DD, bureau R 05

☎01 40 97 58 79

**Service médical:**

Bâtiment E au rez-de-chaussée

☎01 40 97 75 33

**Action sociale étudiant :**

Bâtiment E salle 19

☎01 40 97 71 01



## MEMBRES DU CONSEIL DE L'UFR

### Collège des professeurs

ARCHAN Christophe  
BENLOLO CARABOT Myriam  
BOURASSIN-BACHMANN Manuella  
BOUSSARD Sabine  
CHAIGNEAU Aurore  
COHEN Antonin  
ROBINE David  
Le PILLOUER Arnaud  
WOLMARK Cyril  
THOUVENIN Jean-Marc

### Collège des maîtres de conférences et doctorants

BARTHE Denis  
BALLOT-LENA Aurélie  
BONELLI Laurent  
BOUJEKA Augustin  
BORIES Clémentine  
GROSBON Sophie  
LANNEAU Régis  
MEYER Julie  
OMARJEE Ismael  
BARTHE Denis  
NICOLAS Valérie  
ROZEZ Sophie

### Collège du personnel administratif

JORRE Isabelle  
IBORRA Sylvie  
THOMAS Lydéric

### Collège des usagers - étudiants

LEPOIVRE Marie (Démocrates et engagés)  
SHEYBANI Niki (UNI)  
PISA BURGOS Maxime (FAX)  
MILLIAT Karen (FAX)  
KASEM Sabrina (UNEF)  
GRAILLAT Nathan (UNEF)  
DESIRE Coralie (UNEF)  
SIROT Mathieu (UNEF)  
DUBOIS Emmeline (UNEF)

### Collège des personnalités extérieures

**DIJOUX Stéphanie**, professeur de droit allemand rattachée à l'UFR LCE  
**DOBKINE Michel**, Secrétaire général du Groupe HAVAS, magistrat en disponibilité et ancien directeur de l'ENM  
**DUMONTET Benoît**, directeur de la Haute école des Avocats Conseil (HEDAC)  
**MIGNARD Jean-Pierre**, avocat, associé fondateur du cabinet Lysias, co-directeur de la revue Témoignage Chrétien, Maître de conférences à l'IEP de Paris  
**PELLETIER Marc**, Représentante de l'Université Paris 8 – COMUE Paris Lumières  
**SCHEFFLER Catherine**, avocat et ancien bâtonnier des Hauts-de-Seine, enseignante vacataire à l'UFR DSP  
**SIBONY Anne-Lise**, Professeur à l'Université de Liège  
**WAUQUIER Vincent**, responsable de la classe préparatoire aux grandes écoles « économique et commerciale – ENS Cachan » de l'établissement Bessières

# SERVICES NUMERIQUES

## Email universitaire

---

Toute communication avec les équipes pédagogiques et administratives doit s'effectuer avec votre adresse électronique universitaire.

Au moment de l'inscription, un mail d'activation de votre adresse électronique universitaire ...@parisnanterre.fr est envoyé sur votre adresse personnelle. Vous devez l'activer le plus rapidement possible pour communiquer avec les personnels enseignants et administratifs, et accéder aux services numériques.

Vous pouvez également activer manuellement votre compte sur: <https://identite.parisnanterre.fr/> .

Sur ce portail, vous pourrez choisir votre mot de passe et connaître les moyens de réactiver le mot de passe en cas de perte.

Vous pouvez accéder à votre messagerie à l'adresse : <http://webmail.parisnanterre.fr> .

Vous pouvez également rediriger votre courriel sur votre adresse personnelle depuis votre Webmail.

## Espace Numérique de Travail (ENT)

---

Sur votre Espace numérique de travail (<https://ent.parisnanterre.fr/>), vous pouvez :

- consulter vos notes, vos résultats et votre emploi du temps (selon l'UFR)
- accéder à votre dossier personnel, vos fichiers (espace de stockage)
- accéder au lien des plateformes pédagogiques
- télécharger vos convocations à certains examens transversaux (Grands Repères, Consolidation des compétences, Atelier de langue française, Connaissance des métiers de l'entreprise, PPE...).

## CALENDRIER UFR DSP 2018-2019

La formation décrite dans ce livret pédagogique est organisée :

- selon le calendrier général de l'université

Vous pouvez prendre connaissance de votre calendrier sur le site internet de l'université :

- portail Etudiants <https://etudiants.parisnanterre.fr/> > Formation > Calendrier universitaire.
- ou directement à partir de l'URL : <http://formation.parisnanterre.fr/calendrieruniversitaire> .

<b>1<sup>er</sup> SEMESTRE</b>	<b>2<sup>ème</sup> SEMESTRE</b>		
<p style="text-align: center;"><b>Journée de Pré rentrée</b> Mardi 4 septembre 2018</p> <p style="text-align: center;"><b>Début des cours magistraux</b> Lundi 10 septembre 2018</p> <p style="text-align: center;"><b>Début des TD</b> Lundi 17 septembre 2018</p> <p style="text-align: center;"><b>Vacances de la Toussaint</b> Du lundi 29 octobre au dimanche 4 novembre 2018</p> <p style="text-align: center;"><b>Semaine de révision tutorée</b> Du lundi 3 décembre au samedi 8 décembre 2018</p> <p style="text-align: center;"><b>Semaine des partiels et dérogatoires</b> Du lundi 10 décembre au vendredi 14 décembre 2018</p> <p style="text-align: center;"><b>Examens du 1er semestre de la 1<sup>ère</sup> session</b> Du lundi 17 au vendredi 21 décembre 2018</p> <p style="text-align: center;"><b>Vacances de fin d'année</b> Du lundi 24 décembre au dimanche 6 janvier 2019</p> <p style="text-align: center;"><b>Examens du 1<sup>er</sup> semestre de la 1<sup>ère</sup> session</b> Du lundi 7 janvier au samedi 12 janvier 2019</p>	<p style="text-align: center;"><b>Début des cours magistraux</b> lundi 14 janvier 2019</p> <p style="text-align: center;"><b>Début des TD</b> lundi 21 janvier 2019</p> <p style="text-align: center;"><b>Vacances d'hiver</b> Du lundi 25 février au dimanche 3 mars 2019</p> <p style="text-align: center;"><b>semaine de révision tutorée</b> Du lundi 8 au samedi 13 avril 2019</p> <p style="text-align: center;"><b>Semaines des partiels et dérogatoires</b> Du lundi 15 avril au vendredi 19 avril 2019</p> <p style="text-align: center;"><b>Vacances de printemps</b> Du lundi 22 avril au dimanche 28 avril 2019</p> <p style="text-align: center;"><b>Examens du 2<sup>ème</sup> semestre de la 1<sup>ère</sup> session</b> Du lundi 29 avril au samedi 18 mai 2019</p> <p style="text-align: center;"><b>Jury session 1</b> Du lundi 27 mai au samedi 1 juin 2019</p> <p style="text-align: center;"><b>semaine de révision tutorée intersession</b> du lundi 3 au samedi 15 juin 2019</p> <p style="text-align: center;"><b>Examens de la 2<sup>ème</sup> session (rattrapage)</b> Du lundi 17 au samedi 29 juin 2019</p> <p style="text-align: center;"><b>Jury session 2</b> Du jeudi 4 au vendredi 12 juillet 2019</p>		
<b>Jours fériés</b>			
<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Toussaint : Jeudi 01 novembre 2018</li> <li>• Armistice : Dimanche 11 novembre 2018</li> <li>• Noël : Mardi 25 décembre 2018</li> <li>• Jour de l'An : Mardi 01 janvier 2019</li> <li>• Lundi de Pâques : Lundi 22 avril 2019</li> <li>• Fête du travail : Mercredi 1er mai 2019</li> </ul> </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Victoire 1945 : Mercredi 08 mai 2019</li> <li>• Jeudi de l'ascension : Jeudi 30 mai 2019</li> <li>• Lundi de Pentecôte : Lundi 10 juin 2019</li> <li>• Fête nationale : Dimanche 14 juillet 2019</li> </ul> </td> </tr> </table>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toussaint : Jeudi 01 novembre 2018</li> <li>• Armistice : Dimanche 11 novembre 2018</li> <li>• Noël : Mardi 25 décembre 2018</li> <li>• Jour de l'An : Mardi 01 janvier 2019</li> <li>• Lundi de Pâques : Lundi 22 avril 2019</li> <li>• Fête du travail : Mercredi 1er mai 2019</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Victoire 1945 : Mercredi 08 mai 2019</li> <li>• Jeudi de l'ascension : Jeudi 30 mai 2019</li> <li>• Lundi de Pentecôte : Lundi 10 juin 2019</li> <li>• Fête nationale : Dimanche 14 juillet 2019</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toussaint : Jeudi 01 novembre 2018</li> <li>• Armistice : Dimanche 11 novembre 2018</li> <li>• Noël : Mardi 25 décembre 2018</li> <li>• Jour de l'An : Mardi 01 janvier 2019</li> <li>• Lundi de Pâques : Lundi 22 avril 2019</li> <li>• Fête du travail : Mercredi 1er mai 2019</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Victoire 1945 : Mercredi 08 mai 2019</li> <li>• Jeudi de l'ascension : Jeudi 30 mai 2019</li> <li>• Lundi de Pentecôte : Lundi 10 juin 2019</li> <li>• Fête nationale : Dimanche 14 juillet 2019</li> </ul>		

# MASTER 1 SCIENCE POLITIQUE PARCOURS TRAVAIL POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE

## SEMESTRE 1

3JSPUF71 UE1 FONDAMENTALE - 12 ECTS - 2 MATIERES								
					SESSION 1		SESSION 2	
ECTS	Code matière	Matières	CM	TD	Nature	Durée épreuve finale	Nature	Durée
<b>2 matières obligatoires à TD :</b>								
6	3JSP7004	Sociologie du politique Mr PHELIPPEAU	36h00	18h00	Contrôle continu dont une épreuve finale de 3h00		Ecrit	3h00
6	3JSP7005	Méthodes de la science politique Mr LE DIGOL	36h00	18h00	Contrôle continu dont une épreuve finale de 3h00		Ecrit	3h00
3JSPUC71 UE2 COMPLEMENTAIRE - 9 ECTS - 2 MATIERES								
					SESSION 1		SESSION 2	
ECTS	Code matière	Matières	CM	TD	Nature	Durée	Nature	Durée
<b>1 matière obligatoire à CM :</b>								
4,5	3JSP7089	Réforme de l'Etat et nouvelle gestion publique Mr BONELLI	36h00	-	Ecrit ou Oral	2h00 -	Ecrit ou Oral	2h00 -
<b>1 matière à CM au choix :</b>								
4,5	3JSP7006	La culture dans les politiques publiques Mr WALLON	36h00	-	Ecrit ou Oral	2h00 -	Ecrit ou Oral	2h00 -
4,5	3JSP7007	Action publique et migration internationale MME LABORIER	36h00	-	Ecrit ou Oral	2h00 -	Ecrit ou Oral	2h00 -
4,5	3JSP7088	Les enjeux de la sécurité en Europe Mr BONELLI	36h00	-	Ecrit ou Oral	2h00 -	Ecrit ou Oral	2h00 -
3JSPUP71 UE3 TRANSVERSALE - 9 ECTS - 2 MATIERES								
					SESSION 1		SESSION 2	
ECTS	Code matière	Matières	CM	TD	Nature	Durée	Nature	Durée
<b>2 matières obligatoires à CM :</b>								
4,5	3JSP7008	Droit parlementaire Mr LE PILLOUER	36h00	-	Ecrit ou Oral	1h30 -	Oral	-
4,5	3JSP7011	Institutions politiques comparées Mr COHEN	36h00	-	Ecrit ou Oral	2h00 -	Ecrit ou Oral	2h00 -

## SEMESTRE 2

<b>3JSPUF81 UE1 FONDAMENTALE - 12 ECTS - 2 MATIERES</b>								
					SESSION 1		SESSION 2	
ECTS	Code matière	Matières	CM	TD	Nature	Durée épreuve finale	Nature	Durée
<b>2 matières obligatoires à TD :</b>								
6	3JSP8003	Communication politique	36h00	18h00	Contrôle continu dont une épreuve finale de 3h00		Ecrit	3h00
6	3JSP8004	Histoire sociales des idéologies MrSKORNICKI	36h00	18h00	Contrôle continu dont une épreuve finale de 3h00		Ecrit	3h00
<b>3JSPUC81 UE2 LANGUE ET RECHERCHE DOCUMENTAIRE - 9 ECTS - 2 MATIERES</b>								
					SESSION 1		SESSION 2	
ECTS	Code matière	Matières	CM	TD	Nature	Durée	Nature	Durée
<b>1 matière obligatoire à TD :</b>								
4,5	3JSP8005	Anglais	-	18h00	Contrôle continu dont une épreuve finale de 1h30		Ecrit	1h30
<b>1 matière obligatoire :</b>								
4,5	3JSP8006	Recherche bibliographique	Séance à la bibliothèque		Ecrit	-	Ecrit	-
<b>3JSPUP81 UE3 PROFESSIONALISATION - 9 ECTS - 1 MATIERE</b>								
					SESSION 1		SESSION 2	
ECTS	Code matière	Matières	CM	TD	Nature	Durée	Nature	Durée
<b>Au choix :</b>								
9	3JSP8007	Stage	-	-	Ecrit	-	Ecrit	-
9	3JSP8007	Mémoire	-	-	Ecrit	-	Ecrit	-

**Attention : Les étudiants inscrits en régime dérogatoire pour les Travaux Dirigés doivent se présenter à l'épreuve lors de la douzième semaine de TD (« partiels »).**

## PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS MASTER 1 SCIENCE POLITIQUE PARCOURS TRAVAIL POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE

### M1 Science politique-Travail politique et parlementaire – Semestre 1

<b>3JSP7004</b>	<b>Sociologie du politique</b>	<b>Eric PHELIPPEAU</b>
<p><b>Programme :</b> Ce cours est ouvert aux étudiants de Master 1 de science politique et aux étudiants de M1 droit pénal. Il est ainsi conçu en fonction de ce double public. Il comprend deux parties distinctes. La première traite des élites et de la professionnalisation politique. Elle revient sur la démocratisation et la sélection du personnel politique, sur l'invention d'un champ politique professionnalisé et sur la consolidation d'une image publique officielle des activités caractéristiques de cet espace. La deuxième partie sera consacrée à l'étude de l'action collective et de mobilisations politiques à partir de travaux exemplaires.</p>		
<b>3JSP7005</b>	<b>Méthodes de la science politique</b>	<b>Christophe LE DIGOL</b>
<p><b>Programme :</b> L'objectif du cours « Méthodes de la science politique » est double : offrir des éléments de réflexion théoriques pour mieux appréhender les problèmes méthodologiques liés à la connaissance sociologique du monde social ; examiner les techniques de recueil et de traitement des données de la recherche sociologique (observation participante, entretien, enquête par questionnaire, intervention sociologique, objectivation, analyse de contenu, etc.). Le cours comprend 3 parties : la première partie sera consacrée à la démarche sociologique, la deuxième partie aux méthodes quantitatives et la troisième et dernière partie aux méthodes dites qualitatives.</p>		
<b>3JSP7089</b>	<b>Réforme de l'Etat et nouvelle gestion publique</b>	
<p><b>Programme :</b> La « réforme » de l'Etat est devenue aujourd'hui un lieu commun des discours politiques, médiatiques, administratifs et souvent académiques. Elle s'impose comme une nouvelle théodicée de l'Etat (« moins d'Etat, mais mieux d'Etat »), matinee de standards d'organisations internationales (prescriptions de la Commission européenne ou de l'OCDE, plus ou moins retraduites) et d'exemples étrangers promus modèles (au premier rang desquels, la Grande-Bretagne). Mobilisant des travaux historiques et de socio-histoire de l'administration, ce cours se déploie en trois temps.</p> <p>Il entend d'abord revenir sur la constitution progressive de l'Etat moderne en Occident, comme forme spécifique d'organisation sociale et politique, caractérisé par la division accrue des tâches et le développement de bureaucraties pour les accomplir. A partir des exemples allemand, britannique et français, il présente ensuite ce qui est parfois qualifié comme « l'apogée » des Etats providence, en étudiant les modalités pratiques par lesquelles ces Etats étendent leur spectre d'action, dans l'économie, la santé, la culture, etc. Enfin, il décrit les mécanismes par lesquels ces conceptions de l'Etat sont battues en brèche, notamment sous l'effet des luttes bureaucratiques et politiques entre diverses fractions des personnels d'Etat et comment s'impose une nouvelle définition de l'Etat plus réduit dans sa surface et soumis à de nouveaux impératifs de gestion.</p>		
<b>3JSP7006</b>	<b>La culture dans les politiques publiques</b>	<b>Emmanuel WALLON</b>
<p><b>Programme :</b> L'intervention de la puissance publique dans le champ culturel a acquis en France un caractère prononcé, à étudier dans une perspective historique mais aussi dans le contexte européen. La définition et la mise en œuvre des politiques culturelles mettent en jeu des doctrines, des dispositifs et des moyens. Ceux-ci doivent autant à l'action d'un ministère spécifique et de quelques autres administrations d'Etat qu'à la combinaison d'initiatives décentralisées dans les communes et intercommunalités, les départements et les régions. Elles impliquent une grande variété d'acteurs sociaux dont les intérêts et attentes sont loin de converger : des agents publics, des responsables associatifs, des entrepreneurs, les professionnels des différentes disciplines, sans oublier les artistes eux-mêmes. Leur examen est riche d'enseignements pour une sociologie politique attentive à la vie des formes comme à la production des énoncés.</p>		

<b>3JSP7007</b>	<b>Actions publiques et migrations internationales</b>	
<p><b>Programme :</b> L'objectif de ce cours est d'initier les étudiants à l'analyse des politiques publiques, dans une perspective nationale ou internationale. Il propose d'explorer la fabrique et de la mise en œuvre de l'action publique. On s'intéressera dans un premier temps aux instruments inventés par les États pour contrôler les populations à travers les pratiques de gestion et de surveillance. Après avoir présenté les grands principes d'analyse des approches des politiques publiques, on s'intéressera ensuite aux différents acteurs de ces politiques qui interagissent dans la production de l'action publique. Enfin, l'analyse à partir d'entrées thématiques permettra de comprendre les logiques de construction et de problématisation des « problèmes publics ».</p>		

<b>3JSP7088</b>	<b>Les enjeux de la sécurité en Europe</b>	Laurent BONELLI
<p><b>Programme :</b> Ce cours est destiné familiariser les étudiants à une thématique qui occupe une part grandissante dans la construction européenne : celle de la sécurité. La constitution d'un espace européen « de liberté, de sécurité et de justice » est apparue très tôt comme la contrepartie nécessaire d'un marché intérieur dans lequel les hommes, les marchandises et les capitaux circulent librement. Les contrôles des frontières extérieures de l'Union européenne comme la lutte contre le terrorisme ou le crime organisé sont ainsi devenus de véritables enjeux pour les institutions européennes, qui y consacrent des moyens importants. Si les institutions publiques de sécurité occupent une place centrale dans ce mouvement, le secteur privé y est largement associé, si bien que l'on assiste à une redéfinition des frontières entre ces deux univers. Cet enseignement entend parcourir les différentes facettes de la construction de cette Europe de la sécurité intérieure. Pour cela, il proposera aux étudiants une étude des textes et des traités qui la structurent (Maastricht, Tampere, Amsterdam, Lisbonne, etc.) ; des agences publiques et privées de sécurité, comme des institutions spécialisées qui ont été créées au niveau européen comme Europol, Eurojust et des instruments spécifiques qui ont vu le jour : mandat d'arrêt européen, système SIS, accords PNR, etc. Outre l'éclairage qu'il apportera sur des grands enjeux de la sécurité en Europe (migrations, asile, violence politique, crime), ce cours proposera une perspective socio-historique des processus à l'œuvre, insistant sur les luttes qui contribuent à les dessiner. Les réalités nationales, mais les alliances – parfois surprenantes – qui peuvent se nouer à l'échelle européenne pèsent en effet très lourd dans les évolutions observables. Alors même que les attentats du 11 septembre 2001 sont souvent présentés comme inaugurant une nouvelle ère des relations internationales, cette mise en perspective depuis le milieu des années 1960 permettra de donner aux étudiants des outils pour analyser le monde contemporain.</p>		

<b>3JSP7008</b>	<b>Droit parlementaire</b>	Arnaud LE PILLOUER
<p><b>Programme :</b> Le cours de droit parlementaire a pour ambition de familiariser les étudiants avec les règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale et du Sénat, telles qu'elles sont effectivement appliquées. Droit des assemblées politiques délibérantes, le droit parlementaire touche non seulement au droit constitutionnel, mais aussi, pour certains de ses aspects, au droit administratif et au droit financier. S'appuyant sur un plan très détaillé, le cours aborde successivement la question de la nature du droit et du mandat parlementaires, celle de l'organisation et du fonctionnement du Parlement avant de rendre compte des subtilités de la procédure parlementaire. Dépourvu de TD, le cours est sanctionné par un oral de 10 minutes à un quart d'heure. Une visite du Sénat ou de l'Assemblée nationale est généralement organisée, en cours de semestre, à destination des étudiants qui le souhaitent.</p>		

<b>3JSP7011</b>	<b>Institutions politiques comparées</b>	Antonin COHEN
<b>Programme :</b> Comment comparer l'incomparable ? Ce cours répondra à cette interrogation en proposant une sociologie historique globale connectée des Etats, des régimes, et des institutions politiques en les soumettant à chaque instant à la « question » méthodologique. Une attention particulière sera ainsi prêtée à la causalité, qui est au cœur de la méthode comparative, et par conséquent aux processus sociaux qui produisent ces « formes » politiques spécifiques. Il proposera ainsi une perspective socio-historique permettant <i>in fine</i> de comprendre le comparatisme lui-même comme un projet politique.		



## M1 Science politique-Travail politique et parlementaire – Semestre 2

<b>3JSP8003</b>	<b>Communication politique</b>	
<b>Programme :</b> L'objectif de ce cours est d'initier les étudiants aux enjeux anthropologiques et historiques de la communication politique. On analysera d'abord les invariants et l'historicité de la communication politique. Phénomène ancien puisque consubstantiel à la notion de représentation politique, la communication politique est associée aux moyens symboliques mis en œuvre par le pouvoir pour légitimer son existence et/ou son action. On s'intéressera ensuite aux formes perverses de communication politique dès lors qu'elle devient synonyme de propagande ou de manipulation. Il s'agira de comprendre ce phénomène à la lumière d'une analyse comparée des caractéristiques des sociétés autoritaires et démocratiques. On étudiera enfin les transformations de la démocratie représentative et leur influence dans l'essor et l'autonomisation des professionnels de la communication politique : émergence des spin-doctors et de la communication gouvernementale, développement de l'industrie des sondages, mutations de la presse audiovisuelle, question de la réception du discours politico-médiatique, effets de la communication politique sur le métier politique, etc.		

<b>3JSP8004</b>	<b>Histoire sociale des idéologies</b>	<b>Arnault SKORNICKI</b>
<b>Programme :</b> Ce cours se veut une introduction aux grandes idéologies politiques, en particulier du XIXe au XXe siècles (on ne s'interdira cependant pas de faire quelques détours par les Lumières, le Moyen Âge ou la Renaissance). Cette introduction ne se réduira pas un défilé de doctrines et de « grands » penseurs, comme dans l'histoire traditionnelle des idées. Elle tentera de ressaisir les grands courants idéologiques de notre modernité politique dans leurs conditions de production, d'analyser leur diffusion au-delà du cercle des intellectuels dans les diverses institutions et les divers groupes sociaux, ainsi que les logiques de leur succès ou insuccès politiques. En effet, si les idées ne mènent pas le monde, le rapport au monde est toujours constitué par des concepts, schèmes et représentations qui informent le regard et la pratique des individus et des groupes. Après une introduction méthodologique à l'histoire sociale des idéologies, on s'attachera ainsi à cerner ce qui se dissimule sous certains grands « – ismes », parmi les suivants : libéralisme, socialisme et conservatisme au XIXe siècle ; fascismes, communismes et néolibéralisme aux XXe -XXIe siècles.		

<b>3JSP8005</b>	<b>Anglais</b>	
<b>Programme :</b> Se référer au « Modules d'enseignement transversaux / Langues Vivantes / Bonus au diplôme ».		

# MASTER 1 SCIENCE POLITIQUE

## PARCOURS SOCIOLOGIE POLITIQUE COMPARATIVE

### SEMESTRE 1

<b>3JSPUF71 UE1 FONDAMENTALE - 12 ECTS - 2 MATIERES</b>								
					SESSION 1		SESSION 2	
ECTS	Code matière	Matières	CM	TD	Nature	Durée épreuve finale	Nature	Durée
<b>2 matières obligatoires à TD :</b>								
6	3JSP7004	Sociologie du politique Mr PHELIPPEAU	36h00	18h00	Contrôle continu dont une épreuve finale de 3h00		Ecrit	3h00
6	3JSP7005	Méthodes de la science politique Mr LE DIGOL	36h00	18h00	Contrôle continu dont une épreuve finale de 3h00		Ecrit	3h00
<b>3JSPUC74 UE2 COMPLEMENTAIRE - 9 ECTS - 2 MATIERES</b>								
					SESSION 1		SESSION 2	
ECTS	Code matière	Matières	CM	TD	Nature	Durée	Nature	Durée
<b>1 matière obligatoire à CM :</b>								
4,5	3JSP7007	Action publique et migration internationale MME LABORIER	36h00	-	Ecrit ou Oral	2h00 -	Ecrit ou Oral	2h00 -
<b>1 matière à CM au choix :</b>								
4,5	3JSP7006	La culture dans les politiques publiques Mr WALLON	36h00	-	Ecrit ou Oral	2h00 -	Ecrit ou Oral	2h00 -
4,5	3JSP7088	Les enjeux de la sécurité en Europe Mr BONELLI	36h00	-	Ecrit ou Oral	2h00 -	Ecrit ou Oral	2h00 -
4,5	3JSP7089	Réforme de l'Etat et nouvelle gestion publique Mr BONELLI	36h00	-	Ecrit ou Oral	2h00 -	Ecrit ou Oral	2h00 -
<b>3JSPUP71 UE3 TRANSVERSALE - 9 ECTS - 2 MATIERES</b>								
					SESSION 1		SESSION 2	
ECTS	Code matière	Matières	CM	TD	Nature	Durée	Nature	Durée
<b>2 matières obligatoires à CM :</b>								
4,5	3JSP7010	Sociologie politique internationale Mme AKOKA	36h00	-	Ecrit ou Oral	2h00 -	Ecrit ou Oral	2h00 -
4,5	3JSP7012	Institutions politiques comparées Mr COHEN	36h00	-	Ecrit ou Oral	2h00 -	Ecrit ou Oral	2h00 -

# SEMESTRE 2

3JSPUF81 UE1 FONDAMENTALE - 12 ECTS - 2 MATIERES								
					SESSION 1		SESSION 2	
ECTS	Code matière	Matières	CM	TD	Nature	Durée épreuve finale	Nature	Durée
<b>2 matières obligatoires à TD :</b>								
6	3JSP8003	Communication politique	36h00	18h00	Contrôle continu dont une épreuve finale de 3h00		Ecrit	3h00
6	3JSP8004	Histoire sociales des idéologies MrSKORNICKI	36h00	18h00	Contrôle continu dont une épreuve finale de 3h00		Ecrit	3h00
3JSPUC81 UE2 LANGUE ET RECHERCHE DOCUMENTAIRE - 9 ECTS - 2 MATIERES								
					SESSION 1		SESSION 2	
ECTS	Code matière	Matières	CM	TD	Nature	Durée	Nature	Durée
<b>1 matière obligatoire à TD :</b>								
4,5	3JSP8005	Anglais	-	18h00	Contrôle continu dont une épreuve finale de 1h30		Ecrit	1h30
<b>1 matière obligatoire :</b>								
4,5	3JSP8006	Recherche bibliographique	Séance à la bibliothèque		Ecrit	-	Ecrit	-
3JSPUP81 UE3 PROFESSIONALISATION - 9 ECTS - 1 MATIERE								
					SESSION 1		SESSION 2	
ECTS	Code matière	Matières	CM	TD	Nature	Durée	Nature	Durée
<b>Au choix :</b>								
9	3JSP8007	Stage	-	-	Ecrit	-	Ecrit	-
9	3JSP8007	Mémoire	-	-	Ecrit	-	Ecrit	-

**Attention : Les étudiants inscrits en régime dérogatoire pour les Travaux Dirigés doivent se présenter à l'épreuve lors de la douzième semaine de TD (« partiels »).**

## PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS MASTER 1 SCIENCE POLITIQUE PARCOURS SOCIOLOGIE POLITIQUE COMPARATIVE

### M1 Science politique- Sociologie politique comparative – Semestre 1

<b>3JSP7004</b>	<b>Sociologie du politique</b>	<b>Eric PHELIPPEAU</b>
<p><b>Programme :</b> Ce cours est ouvert aux étudiants de Master 1 de science politique et aux étudiants de M1 droit pénal. Il est ainsi conçu en fonction de ce double public. Il comprend deux parties distinctes. La première traite des élites et de la professionnalisation politique. Elle revient sur la démocratisation et la sélection du personnel politique, sur l'invention d'un champ politique professionnalisé et sur la consolidation d'une image publique officielle des activités caractéristiques de cet espace. La deuxième partie sera consacrée à l'étude de l'action collective et de mobilisations politiques à partir de travaux exemplaires.</p>		
<b>3JSP7005</b>	<b>Méthodes de la science politique</b>	<b>Christophe LE DIGOL</b>
<p><b>Programme :</b> L'objectif du cours « Méthodes de la science politique » est double : offrir des éléments de réflexion théoriques pour mieux appréhender les problèmes méthodologiques liés à la connaissance sociologique du monde social ; examiner les techniques de recueil et de traitement des données de la recherche sociologique (observation participante, entretien, enquête par questionnaire, intervention sociologique, objectivation, analyse de contenu, etc.). Le cours comprend 3 parties : la première partie sera consacrée à la démarche sociologique, la deuxième partie aux méthodes quantitatives et la troisième et dernière partie aux méthodes dites qualitatives.</p>		
<b>3JSP7007</b>	<b>Actions publiques et migrations internationales</b>	
<p><b>Programme :</b> L'objectif de ce cours est d'initier les étudiants à l'analyse des politiques publiques, dans une perspective nationale ou internationale. Il propose d'explorer la fabrique et de la mise en œuvre de l'action publique. On s'intéressera dans un premier temps aux instruments inventés par les États pour contrôler les populations à travers les pratiques de gestion et de surveillance. Après avoir présenté les grands principes d'analyse des approches des politiques publiques, on s'intéressera ensuite aux différents acteurs de ces politiques qui interagissent dans la production de l'action publique. Enfin, l'analyse à partir d'entrées thématiques permettra de comprendre les logiques de construction et de problématisation des « problèmes publics ».</p>		
<b>3JSP7006</b>	<b>La culture dans les politiques publiques</b>	<b>Emmanuel WALLON</b>
<p><b>Programme :</b> L'intervention de la puissance publique dans le champ culturel a acquis en France un caractère prononcé, à étudier dans une perspective historique mais aussi dans le contexte européen. La définition et la mise en œuvre des politiques culturelles mettent en jeu des doctrines, des dispositifs et des moyens. Ceux-ci doivent autant à l'action d'un ministère spécifique et de quelques autres administrations d'État qu'à la combinaison d'initiatives décentralisées dans les communes et intercommunalités, les départements et les régions. Elles impliquent une grande variété d'acteurs sociaux dont les intérêts et attentes sont loin de converger : des agents publics, des responsables associatifs, des entrepreneurs, les professionnels des différentes disciplines, sans oublier les artistes eux-mêmes. Leur examen est riche d'enseignements pour une sociologie politique attentive à la vie des formes comme à la production des énoncés.</p>		

<b>3JSP7088</b>	<b>Les enjeux de la sécurité en Europe</b>	<b>Laurent BONELLI</b>
<p><b>Programme :</b> Ce cours est destiné familiariser les étudiants à une thématique qui occupe une part grandissante dans la construction européenne : celle de la sécurité.</p> <p>La constitution d'un espace européen « de liberté, de sécurité et de justice » est apparue très tôt comme la contrepartie nécessaire d'un marché intérieur dans lequel les hommes, les marchandises et les capitaux circulent librement.</p> <p>Les contrôles des frontières extérieures de l'Union européenne comme la lutte contre le terrorisme ou le crime organisé sont ainsi devenus de véritables enjeux pour les institutions européennes, qui y consacrent des moyens importants. Si les institutions publiques de sécurité occupent une place centrale dans ce mouvement, le secteur privé y est largement associé, si bien que l'on assiste à une redéfinition des frontières entre ces deux univers.</p> <p>Cet enseignement entend parcourir les différentes facettes de la construction de cette Europe de la sécurité intérieure. Pour cela, il proposera aux étudiants une étude des textes et des traités qui la structurent (Maastricht, Tampere, Amsterdam, Lisbonne, etc.) ; des agences publiques et privées de sécurité, comme des institutions spécialisées qui ont été créées au niveau européen comme Europol, Eurojust et des instruments spécifiques qui ont vu le jour : mandat d'arrêt européen, système SIS, accords PNR, etc.</p> <p>Outre l'éclairage qu'il apportera sur des grands enjeux de la sécurité en Europe (migrations, asile, violence politique, crime), ce cours proposera une perspective socio-historique des processus à l'oeuvre, insistant sur les luttes qui contribuent à les dessiner. Les réalités nationales, mais les alliances – parfois surprenantes – qui peuvent se nouer à l'échelle européenne pèsent en effet très lourd dans les évolutions observables. Alors même que les attentats du 11 septembre 2001 sont souvent présentés comme inaugurant une nouvelle ère des relations internationales, cette mise en perspective depuis le milieu des années 1960 permettra de donner aux étudiants des outils pour analyser le monde contemporain.</p>		

<b>3JSP7089</b>	<b>Réforme de l'Etat et nouvelle gestion publique</b>	
<p><b>Programme :</b> La « réforme » de l'Etat est devenue aujourd'hui un lieu commun des discours politiques, médiatiques, administratifs et souvent académiques. Elle s'impose comme une nouvelle théodicée de l'Etat (« moins d'Etat, mais mieux d'Etat »), matinee de standards d'organisations internationales (prescriptions de la Commission européenne ou de l'OCDE, plus ou moins retraduites) et d'exemples étrangers promus modèles (au premier rang desquels, la Grande-Bretagne). Mobilisant des travaux historiques et de socio-histoire de l'administration, ce cours se déploie en trois temps. Il entend d'abord revenir sur la constitution progressive de l'Etat moderne en Occident, comme forme spécifique d'organisation sociale et politique, caractérisé par la division accrue des tâches et le développement de bureaucraties pour les accomplir. A partir des exemples allemand, britannique et français, il présente ensuite ce qui est parfois qualifié comme « l'apogée » des Etats providence, en étudiant les modalités pratiques par lesquelles ces Etats étendent leur spectre d'action, dans l'économie, la santé, la culture, etc. Enfin, il décrit les mécanismes par lesquels ces conceptions de l'Etat sont battues en brèche, notamment sous l'effet des luttes bureaucratiques et politiques entre diverses fractions des personnels d'Etat et comment s'impose une nouvelle définition de l'Etat plus réduit dans sa surface et soumis à de nouveaux impératifs de gestion.</p>		

<b>3JSP7010</b>	<b>Sociologie politique internationale</b>	<b>Karen AKOKA</b>
<p><b>Programme :</b> En tant qu'approche pluridisciplinaire située au carrefour de la sociologie, de la science politique et des relations internationales, la sociologie politique internationale analyse différents objets et thèmes relatifs à la vie politique internationale en privilégiant une approche empirique, centrée sur les acteurs et les processus. Cette démarche d'analyse de la vie politique internationale « par le bas », « par les acteurs » ou « par les Suds » permettra de sortir d'une vision centrée exclusivement sur l'Etat et sur l'Occident, mais aussi de démystifier les discours sur les réalisations politiques internationales en montrant comment elles sont ancrées dans des institutions, des lieux et des acteurs. Ce cours de sociologie politique internationale sera également le lieu de discussion sur un certain nombre de thématiques interdisciplinaires telles que les organisations internationales, le multilatéralisme, le transnationalisme, la mondialisation, les migrations internationales etc.</p>		

<b>3JSP7012</b>	<b>Institutions politiques comparées</b>	Antonin COHEN
<b>Programme :</b> Comment comparer l'incomparable ? Ce cours répondra à cette interrogation en proposant une sociologie historique globale connectée des Etats, des régimes, et des institutions politiques en les soumettant à chaque instant à la « question » méthodologique. Une attention particulière sera ainsi prêtée à la causalité, qui est au cœur de la méthode comparative, et par conséquent aux processus sociaux qui produisent ces « formes » politiques spécifiques. Il proposera ainsi une perspective socio-historique permettant <i>in fine</i> de comprendre le comparatisme lui-même comme un projet politique.		

## M1 Science politique- Sociologie politique comparative – Semestre 2

<b>3JSP8003</b>	<b>Communication politique</b>	
<p><b>Programme :</b> L'objectif de ce cours est d'initier les étudiants aux enjeux anthropologiques et historiques de la communication politique. On analysera d'abord les invariants et l'historicité de la communication politique. Phénomène ancien puisque consubstantiel à la notion de représentation politique, la communication politique est associée aux moyens symboliques mis en œuvre par le pouvoir pour légitimer son existence et/ou son action. On s'intéressera ensuite aux formes perverses de communication politique dès lors qu'elle devient synonyme de propagande ou de manipulation. Il s'agira de comprendre ce phénomène à la lumière d'une analyse comparée des caractéristiques des sociétés autoritaires et démocratiques. On étudiera enfin les transformations de la démocratie représentative et leur influence dans l'essor et l'autonomisation des professionnels de la communication politique : émergence des spin-doctors et de la communication gouvernementale, développement de l'industrie des sondages, mutations de la presse audiovisuelle, question de la réception du discours politico-médiatique, effets de la communication politique sur le métier politique, etc.</p>		

<b>3JSP8004</b>	<b>Histoire sociale des idéologies</b>	Arnault SKORNICKI
<p><b>Programme :</b> Ce cours se veut une introduction aux grandes idéologies politiques, en particulier du XIXe au XXIe siècles (on ne s'interdira cependant pas de faire quelques détours par les Lumières, le Moyen Âge ou la Renaissance). Cette introduction ne se réduira pas un défilé de doctrines et de « grands » penseurs, comme dans l'histoire traditionnelle des idées. Elle tentera de ressaisir les grands courants idéologiques de notre modernité politique dans leurs conditions de production, d'analyser leur diffusion au-delà du cercle des intellectuels dans les diverses institutions et les divers groupes sociaux, ainsi que les logiques de leur succès ou insuccès politiques. En effet, si les idées ne mènent pas le monde, le rapport au monde est toujours constitué par des concepts, schèmes et représentations qui informent le regard et la pratique des individus et des groupes. Après une introduction méthodologique à l'histoire sociale des idéologies, on s'attachera ainsi à cerner ce qui se dissimule sous certains grands « – ismes », parmi les suivants : libéralisme, socialisme et conservatisme au XIXe siècle ; fascismes, communismes et néolibéralisme aux XXe -XXIe siècles.</p>		

<b>3JSP8005</b>	<b>Anglais</b>	
<p><b>Programme :</b> Se référer au « Modules d'enseignement transversaux / Langues Vivantes / Bonus au diplôme ».</p>		

# MASTER 1 SCIENCE POLITIQUE PARCOURS GESTION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

## SEMESTRE 1

<b>3JSPUF71 UE1 FONDAMENTALE - 12 ECTS - 2 MATIERES</b>								
					SESSION 1		SESSION 2	
ECTS	Code matière	Matières	CM	TD	Nature	Durée épreuve finale	Nature	Durée
<b>2 matières obligatoires à TD :</b>								
6	3JSP7004	Sociologie du politique Mr PHELIPPEAU	36h00	18h00	Contrôle continu dont une épreuve finale de 3h00		Ecrit	3h00
6	3JSP7005	Méthodes de la science politique Mr LE DIGOL	36h00	18h00	Contrôle continu dont une épreuve finale de 3h00		Ecrit	3h00
<b>3JSPUC72 UE2 COMPLEMENTAIRE - 9 ECTS - 2 MATIERES</b>								
					SESSION 1		SESSION 2	
ECTS	Code matière	Matières	CM	TD	Nature	Durée	Nature	Durée
<b>1 matière obligatoire à CM :</b>								
4,5	3JSP7006	La culture dans les politiques publiques Mr WALLON	36h00	-	Ecrit ou Oral	2h00 -	Ecrit ou Oral	2h00 -
<b>1 matière à CM au choix :</b>								
4,5	3JSP7007	Action publique et migration internationale MME LABORIER	36h00	-	Ecrit ou Oral	2h00 -	Ecrit ou Oral	2h00 -
4,5	3JSP7088	Les enjeux de la sécurité en Europe Mr BONELLI	36h00	-	Ecrit ou Oral	2h00 -	Ecrit ou Oral	2h00 -
4,5	3JSP7089	Réforme de l'Etat et nouvelle gestion publique Mr BONELLI	36h00	-	Ecrit ou Oral	2h00 -	Ecrit ou Oral	2h00 -
<b>3JSPUP72 UE3 TRANSVERSALE - 9 ECTS - 2 MATIERES</b>								
					SESSION 1		SESSION 2	
ECTS	Code matière	Matières	CM	TD	Nature	Durée	Nature	Durée
<b>2 matières obligatoires à CM :</b>								
4,5	3JDN7104	Droit de l'urbanisme Mme NICOLAS	36h00	-	Ecrit ou Oral	1h30 -	Oral	-
4,5	3JSP7777	Droit des collectivités territoriales Mme DOMENACH	36h00	-	Ecrit ou Oral	1h30 -	Oral	-



# SEMESTRE 2

**3JSPUF81**
**UE1 FONDAMENTALE - 12 ECTS - 2 MATIERES**

					SESSION 1		SESSION 2	
ECTS	Code matière	Matières	CM	TD	Nature	Durée épreuve finale	Nature	Durée
<b>2 matières obligatoires à TD :</b>								
6	3JSP8003	Communication politique	36h00	18h00	Contrôle continu dont une épreuve finale de 3h00		Ecrit	3h00
6	3JSP8004	Histoire sociales des idéologies MrSKORNICKI	36h00	18h00	Contrôle continu dont une épreuve finale de 3h00		Ecrit	3h00

**3JSPUC81**
**UE2 LANGUE ET RECHERCHE DOCUMENTAIRE - 9 ECTS - 2 MATIERES**

					SESSION 1		SESSION 2	
ECTS	Code matière	Matières	CM	TD	Nature	Durée	Nature	Durée
<b>1 matière obligatoire à TD :</b>								
4,5	3JSP8005	Anglais	-	18h00	Contrôle continu dont une épreuve finale de 1h30		Ecrit	1h30

**1 matière obligatoire :**

4,5	3JSP8006	Recherche bibliographique		Séance à la bibliothèque	Ecrit	-	Ecrit	-
-----	----------	---------------------------	--	--------------------------	-------	---	-------	---

**3JSPUP81**
**UE3 PROFESSIONALISATION - 9 ECTS - 1 MATIERE**

					SESSION 1		SESSION 2	
ECTS	Code matière	Matières	CM	TD	Nature	Durée	Nature	Durée
<b>Au choix :</b>								
9	3JSP8007	Stage	-	-	Ecrit	-	Ecrit	-
9	3JSP8007	Mémoire	-	-	Ecrit	-	Ecrit	-

## PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS MASTER 1 SCIENCE POLITIQUE PARCOURS GESTION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

### M1 Science politique- Parcours Gestion des collectivités territoriales – Semestre 1

<b>3JSP7004</b>	<b>Sociologie du politique</b>	Eric PHELIPPEAU
<p><b>Programme :</b> Ce cours est ouvert aux étudiants de Master 1 de science politique et aux étudiants de M1 droit pénal. Il est ainsi conçu en fonction de ce double public. Il comprend deux parties distinctes. La première traite des élites et de la professionnalisation politique. Elle revient sur la démocratisation et la sélection du personnel politique, sur l'invention d'un champ politique professionnalisé et sur la consolidation d'une image publique officielle des activités caractéristiques de cet espace. La deuxième partie sera consacrée à l'étude de l'action collective et de mobilisations politiques à partir de travaux exemplaires.</p>		
<b>3JSP7005</b>	<b>Méthodes de la science politique</b>	Christophe LE DIGOL
<p><b>Programme :</b> L'objectif du cours « Méthodes de la science politique » est double : offrir des éléments de réflexion théoriques pour mieux appréhender les problèmes méthodologiques liés à la connaissance sociologique du monde social ; examiner les techniques de recueil et de traitement des données de la recherche sociologique (observation participante, entretien, enquête par questionnaire, intervention sociologique, objectivation, analyse de contenu, etc.). Le cours comprend 3 parties : la première partie sera consacrée à la démarche sociologique, la deuxième partie aux méthodes quantitatives et la troisième et dernière partie aux méthodes dites qualitatives.</p>		
<b>3JSP7006</b>	<b>La culture dans les politiques publiques</b>	Emmanuel WALLON
<p><b>Programme :</b> L'intervention de la puissance publique dans le champ culturel a acquis en France un caractère prononcé, à étudier dans une perspective historique mais aussi dans le contexte européen. La définition et la mise en oeuvre des politiques culturelles mettent en jeu des doctrines, des dispositifs et des moyens. Ceux-ci doivent autant à l'action d'un ministère spécifique et de quelques autres administrations d'État qu'à la combinaison d'initiatives décentralisées dans les communes et intercommunalités, les départements et les régions. Elles impliquent une grande variété d'acteurs sociaux dont les intérêts et attentes sont loin de converger : des agents publics, des responsables associatifs, des entrepreneurs, les professionnels des différentes disciplines, sans oublier les artistes eux-mêmes. Leur examen est riche d'enseignements pour une sociologie politique attentive à la vie des formes comme à la production des énoncés.</p>		
<b>3JSP7007</b>	<b>Actions publiques et migrations internationales</b>	
<p><b>Programme :</b> L'objectif de ce cours est d'initier les étudiants à l'analyse des politiques publiques, dans une perspective nationale ou internationale. Il propose d'explorer la fabrique et de la mise en oeuvre de l'action publique. On s'intéressera dans un premier temps aux instruments inventés par les États pour contrôler les populations à travers les pratiques de gestion et de surveillance. Après avoir présenté les grands principes d'analyse des approches des politiques publiques, on s'intéressera ensuite aux différents acteurs de ces politiques qui interagissent dans la production de l'action publique. Enfin, l'analyse à partir d'entrées thématiques permettra de comprendre les logiques de construction et de problématisation des « problèmes publics ».</p>		

<b>3JSP7088</b>	<b>Les enjeux de la sécurité en Europe</b>	<b>Laurent BONELLI</b>
<p><b>Programme :</b> Ce cours est destiné familiariser les étudiants à une thématique qui occupe une part grandissante dans la construction européenne : celle de la sécurité.</p> <p>La constitution d'un espace européen « de liberté, de sécurité et de justice » est apparue très tôt comme la contrepartie nécessaire d'un marché intérieur dans lequel les hommes, les marchandises et les capitaux circulent librement.</p> <p>Les contrôles des frontières extérieures de l'Union européenne comme la lutte contre le terrorisme ou le crime organisé sont ainsi devenus de véritables enjeux pour les institutions européennes, qui y consacrent des moyens importants. Si les institutions publiques de sécurité occupent une place centrale dans ce mouvement, le secteur privé y est largement associé, si bien que l'on assiste à une redéfinition des frontières entre ces deux univers.</p> <p>Cet enseignement entend parcourir les différentes facettes de la construction de cette Europe de la sécurité intérieure.</p> <p>Pour cela, il proposera aux étudiants une étude des textes et des traités qui la structurent (Maastricht, Tampere, Amsterdam, Lisbonne, etc.) ; des agences publiques et privées de sécurité, comme des institutions spécialisées qui ont été créées au niveau européen comme Europol, Eurojust et des instruments spécifiques qui ont vu le jour : mandat d'arrêt européen, système SIS, accords PNR, etc.</p> <p>Outre l'éclairage qu'il apportera sur des grands enjeux de la sécurité en Europe (migrations, asile, violence politique, crime), ce cours proposera une perspective socio-historique des processus à l'œuvre, insistant sur les luttes qui contribuent à les dessiner. Les réalités nationales, mais les alliances – parfois surprenantes – qui peuvent se nouer à l'échelle européenne pèsent en effet très lourd dans les évolutions observables. Alors même que les attentats du 11 septembre 2001 sont souvent présentés comme inaugurant une nouvelle ère des relations internationales, cette mise en perspective depuis le milieu des années 1960 permettra de donner aux étudiants des outils pour analyser le monde contemporain.</p>		

<b>3JSP7089</b>	<b>Réforme de l'Etat et nouvelle gestion publique</b>	
<p><b>Programme :</b> La « réforme » de l'Etat est devenue aujourd'hui un lieu commun des discours politiques, médiatiques, administratifs et souvent académiques. Elle s'impose comme une nouvelle théodicée de l'Etat (« moins d'Etat, mais mieux d'Etat »), matinee de standards d'organisations internationales (prescriptions de la Commission européenne ou de l'OCDE, plus ou moins retraduites) et d'exemples étrangers promus modèles (au premier rang desquels, la Grande-Bretagne). Mobilisant des travaux historiques et de socio-histoire de l'administration, ce cours se déploie en trois temps.</p> <p>Il entend d'abord revenir sur la constitution progressive de l'Etat moderne en Occident, comme forme spécifique d'organisation sociale et politique, caractérisé par la division accrue des tâches et le développement de bureaucraties pour les accomplir. A partir des exemples allemand, britannique et français, il présente ensuite ce qui est parfois qualifié comme « l'apogée » des Etats providence, en étudiant les modalités pratiques par lesquelles ces Etats étendent leur spectre d'action, dans l'économie, la santé, la culture, etc. Enfin, il décrit les mécanismes par lesquels ces conceptions de l'Etat sont battues en brèche, notamment sous l'effet des luttes bureaucratiques et politiques entre diverses fractions des personnels d'Etat et comment s'impose une nouvelle définition de l'Etat plus réduit dans sa surface et soumis à de nouveaux impératifs de gestion.</p>		

<b>3JDN7104</b>	<b>Droit de l'urbanisme</b>	<b>Valérie NICOLAS</b>
<p><b>Programme :</b> Le droit de l'urbanisme, discipline de droit public est une branche du droit en évolution permanente influencée par des problématiques de diverses natures. (géographiques, environnementales, économiques ou architecturales...). Le cours présente d'une part le droit de l'urbanisme comme une activité de la puissance publique de réglementation de l'usage du sol. (Planification nationale ou locale, mécanismes d'autorisation individuelle..). Il est d'autre part abordé sous son aspect opérationnel, par l'étude des procédures d'aménagement et d'équipement. (droit de préemption, zone d'aménagement concertée..)</p>		

<b>3JSP7777</b>	<b>Droit des collectivités territoriales</b>	Jacqueline DOMENACH
<b>Programme :</b> Le cours replace les collectivités territoriales dans le contexte de l'organisation décentralisée de la République Française. Il fait le point sur les grandes notions (décentralisation et déconcentration) .Il traite des Collectivités territoriales, personnes morales de droit public décentralisée (approche organique) et aborde différentes thématiques actuelles: la démocratie locale, l'intercommunalité et les finances locales, la réforme territoriale...		

## M1 Science politique- Parcours Gestion des collectivités territoriales – Semestre 2

<b>3JSP8003</b>	<b>Communication politique</b>	
<p><b>Programme :</b> L'objectif de ce cours est d'initier les étudiants aux enjeux anthropologiques et historiques de la communication politique. On analysera d'abord les invariants et l'historicité de la communication politique. Phénomène ancien puisque consubstantiel à la notion de représentation politique, la communication politique est associée aux moyens symboliques mis en œuvre par le pouvoir pour légitimer son existence et/ou son action. On s'intéressera ensuite aux formes perverses de communication politique dès lors qu'elle devient synonyme de propagande ou de manipulation. Il s'agira de comprendre ce phénomène à la lumière d'une analyse comparée des caractéristiques des sociétés autoritaires et démocratiques. On étudiera enfin les transformations de la démocratie représentative et leur influence dans l'essor et l'autonomisation des professionnels de la communication politique : émergence des spin-doctors et de la communication gouvernementale, développement de l'industrie des sondages, mutations de la presse audiovisuelle, question de la réception du discours politico-médiatique, effets de la communication politique sur le métier politique, etc.</p>		

<b>3JSP8004</b>	<b>Histoire sociale des idéologies</b>	Arnault SKORNICKI
<p><b>Programme :</b> Ce cours se veut une introduction aux grandes idéologies politiques, en particulier du XIXe au XXe siècles (on ne s'interdira cependant pas de faire quelques détours par les Lumières, le Moyen Âge ou la Renaissance). Cette introduction ne se réduira pas un défilé de doctrines et de « grands » penseurs, comme dans l'histoire traditionnelle des idées. Elle tentera de ressaisir les grands courants idéologiques de notre modernité politique dans leurs conditions de production, d'analyser leur diffusion au-delà du cercle des intellectuels dans les diverses institutions et les divers groupes sociaux, ainsi que les logiques de leur succès ou insuccès politiques. En effet, si les idées ne mènent pas le monde, le rapport au monde est toujours constitué par des concepts, schèmes et représentations qui informent le regard et la pratique des individus et des groupes. Après une introduction méthodologique à l'histoire sociale des idéologies, on s'attachera ainsi à cerner ce qui se dissimule sous certains grands « – ismes », parmi les suivants : libéralisme, socialisme et conservatisme au XIXe siècle ; fascismes, communismes et néolibéralisme aux XXe -XXIe siècles.</p>		

<b>3JSP8005</b>	<b>Anglais</b>	
<p><b>Programme :</b> Se référer au « Modules d'enseignement transversaux / Langues Vivantes / Bonus au diplôme » .</p>		

<b>3JSP8006</b>	<b>Recherche bibliographique</b>	
<p><b>Programme :</b> Se référer au « Modules d'enseignement transversaux / Langues Vivantes / Bonus au diplôme » .</p>		

# MASTER 1 SCIENCE POLITIQUE PARCOURS MANAGEMENT DU RISQUE

## SEMESTRE 1

3JSPUF71 UE1 FONDAMENTALE - 12 ECTS - 2 MATIERES								
					SESSION 1		SESSION 2	
ECTS	Code matière	Matières	CM	TD	Nature	Durée épreuve finale	Nature	Durée
<b>2 matières obligatoires à TD :</b>								
6	3JSP7004	Sociologie du politique Mr PHELIPPEAU	36h00	18h00	Contrôle continu dont une épreuve finale de 3h00		Ecrit	3h00
6	3JSP7005	Méthodes de la science politique Mr LE DIGOL	36h00	18h00	Contrôle continu dont une épreuve finale de 3h00		Ecrit	3h00
3JSPUC73 UE2 COMPLEMENTAIRE - 9 ECTS - 2 MATIERES								
					SESSION 1		SESSION 2	
ECTS	Code matière	Matières	CM	TD	Nature	Durée	Nature	Durée
<b>1 matière obligatoire à CM :</b>								
4,5	3JSP7088	Les enjeux de la sécurité en Europe Mr BONELLI	36h00	-	Ecrit ou Oral	2h00  -	Ecrit ou Oral	2h00  -
<b>1 matière à CM au choix :</b>								
4,5	3JSP7006	La culture dans les politiques publiques Mr WALLON	36h00	-	Ecrit ou Oral	2h00  -	Ecrit ou Oral	2h00  -
4,5	3JSP7007	Action publique et migration internationale MME LABORIER	36h00	-	Ecrit ou Oral	2h00  -	Ecrit ou Oral	2h00  -
4,5	3JSP7089	Réforme de l'Etat et nouvelle gestion publique Mr BONELLI	36h00	-	Ecrit ou Oral	2h00  -	Ecrit ou Oral	2h00  -
3JSPUP72 UE3 TRANSVERSALE - 9 ECTS - 2 MATIERES								
					SESSION 1		SESSION 2	
ECTS	Code matière	Matières	CM	TD	Nature	Durée	Nature	Durée
<b>2 matières obligatoires à CM :</b>								
4,5	3JDI7048	Droit international et européen de l'environnement Mme GROSBON	36h00	-	Ecrit ou Oral	1h30  -	Oral	-
4,5	3JDN7104	Droit de l'urbanisme Mme NICOLAS	36h00	-	Ecrit ou Oral	1h30  -	Oral	-

# SEMESTRE 2

**3JSPUF81**
**UE1 FONDAMENTALE - 12 ECTS - 2 MATIERES**

					SESSION 1		SESSION 2	
ECTS	Code matière	Matières	CM	TD	Nature	Durée épreuve finale	Nature	Durée
<b>2 matières obligatoires à TD :</b>								
6	3JSP8003	Communication politique	36h00	18h00	Contrôle continu dont une épreuve finale de 3h00		Ecrit	3h00
6	3JSP8004	Histoire sociales des idéologies MrSKORNICKI	36h00	18h00	Contrôle continu dont une épreuve finale de 3h00		Ecrit	3h00

**3JSPUC81**
**UE2 LANGUE ET RECHERCHE DOCUMENTAIRE - 9 ECTS - 2 MATIERES**

					SESSION 1		SESSION 2	
ECTS	Code matière	Matières	CM	TD	Nature	Durée	Nature	Durée
<b>1 matière obligatoire à TD :</b>								
4,5	3JSP8005	Anglais	-	18h00	Contrôle continu dont une épreuve finale de 1h30		Ecrit	1h30

**1 matière obligatoire :**

4,5	3JSP8006	Recherche bibliographique	Séance à la bibliothèque		Ecrit	-	Ecrit	-
-----	----------	---------------------------	--------------------------	--	-------	---	-------	---

**3JSPUP81**
**UE3 PROFESSIONALISATION - 9 ECTS -**

					SESSION 1		SESSION 2	
ECTS	Code matière	Matières	CM	TD	Nature	Durée	Nature	Durée
<b>Au choix :</b>								
9	3JSP8007	Stage	-	-	Ecrit	-	Ecrit	-
9	3JSP8007	Mémoire	-	-	Ecrit	-	Ecrit	-

**Ou 2 matières :**

4,5	3JDP8090	Criminologie	36h00	-	Ecrit ou Oral	1h30 -	Oral	-
4,5	3JSP8047	Droit des nouvelles technologies	36h00	-	Ecrit ou Oral	1h30 -	Oral	-

## PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS MASTER 1 SCIENCE POLITIQUE PARCOURS MANAGEMENT DU RISQUE

### M1 Science politique- Management du risque – Semestre 1

<b>3JSP7004</b>	<b>Sociologie du politique</b>	<b>Eric PHELIPPEAU</b>
<p><b>Programme :</b> Ce cours est ouvert aux étudiants de Master 1 de science politique et aux étudiants de M1 droit pénal. Il est ainsi conçu en fonction de ce double public. Il comprend deux parties distinctes. La première traite des élites et de la professionnalisation politique. Elle revient sur la démocratisation et la sélection du personnel politique, sur l'invention d'un champ politique professionnalisé et sur la consolidation d'une image publique officielle des activités caractéristiques de cet espace. La deuxième partie sera consacrée à l'étude de l'action collective et de mobilisations politiques à partir de travaux exemplaires.</p>		

<b>3JSP7005</b>	<b>Méthodes de la science politique</b>	<b>Christophe LE DIGOL</b>
<p><b>Programme :</b> L'objectif du cours « Méthodes de la science politique » est double : offrir des éléments de réflexion théoriques pour mieux appréhender les problèmes méthodologiques liés à la connaissance sociologique du monde social ; examiner les techniques de recueil et de traitement des données de la recherche sociologique (observation participante, entretien, enquête par questionnaire, intervention sociologique, objectivation, analyse de contenu, etc.). Le cours comprend 3 parties : la première partie sera consacrée à la démarche sociologique, la deuxième partie aux méthodes quantitatives et la troisième et dernière partie aux méthodes dites qualitatives.</p>		

<b>3JSP7088</b>	<b>Les enjeux de la sécurité en Europe</b>	<b>Laurent BONELLI</b>
<p><b>Programme :</b> Ce cours est destiné familiariser les étudiants à une thématique qui occupe une part grandissante dans la construction européenne : celle de la sécurité.</p> <p>La constitution d'un espace européen « de liberté, de sécurité et de justice » est apparue très tôt comme la contrepartie nécessaire d'un marché intérieur dans lequel les hommes, les marchandises et les capitaux circulent librement.</p> <p>Les contrôles des frontières extérieures de l'Union européenne comme la lutte contre le terrorisme ou le crime organisé sont ainsi devenus de véritables enjeux pour les institutions européennes, qui y consacrent des moyens importants. Si les institutions publiques de sécurité occupent une place centrale dans ce mouvement, le secteur privé y est largement associé, si bien que l'on assiste à une redéfinition des frontières entre ces deux univers.</p> <p>Cet enseignement entend parcourir les différentes facettes de la construction de cette Europe de la sécurité intérieure.</p> <p>Pour cela, il proposera aux étudiants une étude des textes et des traités qui la structurent (Maastricht, Tampere, Amsterdam, Lisbonne, etc.) ; des agences publiques et privées de sécurité, comme des institutions spécialisées qui ont été créées au niveau européen comme Europol, Eurojust et des instruments spécifiques qui ont vu le jour : mandat d'arrêt européen, système SIS, accords PNR, etc.</p> <p>Outre l'éclairage qu'il apportera sur des grands enjeux de la sécurité en Europe (migrations, asile, violence politique, crime), ce cours proposera une perspective socio-historique des processus à l'œuvre, insistant sur les luttes qui contribuent à les dessiner. Les réalités nationales, mais les alliances – parfois surprenantes – qui peuvent se nouer à l'échelle européenne pèsent en effet très lourd dans les évolutions observables. Alors même que les attentats du 11 septembre 2001 sont souvent présentés comme inaugurant une nouvelle ère des relations internationales, cette mise en perspective depuis le milieu des années 1960 permettra de donner aux étudiants des outils pour analyser le monde contemporain.</p>		



<b>3JSP7006</b>	<b>La culture dans les politiques publiques</b>	<b>Emmanuel WALLON</b>
<p><b>Programme :</b> L'intervention de la puissance publique dans le champ culturel a acquis en France un caractère prononcé, à étudier dans une perspective historique mais aussi dans le contexte européen. La définition et la mise en œuvre des politiques culturelles mettent en jeu des doctrines, des dispositifs et des moyens. Ceux-ci doivent autant à l'action d'un ministère spécifique et de quelques autres administrations d'État qu'à la combinaison d'initiatives décentralisées dans les communes et intercommunalités, les départements et les régions. Elles impliquent une grande variété d'acteurs sociaux dont les intérêts et attentes sont loin de converger : des agents publics, des responsables associatifs, des entrepreneurs, les professionnels des différentes disciplines, sans oublier les artistes eux-mêmes. Leur examen est riche d'enseignements pour une sociologie politique attentive à la vie des formes comme à la production des énoncés.</p>		

<b>3JSP7007</b>	<b>Actions publiques et migrations internationales</b>	
<p><b>Programme :</b> L'objectif de ce cours est d'initier les étudiants à l'analyse des politiques publiques, dans une perspective nationale ou internationale. Il propose d'explorer la fabrique et de la mise en œuvre de l'action publique. On s'intéressera dans un premier temps aux instruments inventés par les États pour contrôler les populations à travers les pratiques de gestion et de surveillance. Après avoir présenté les grands principes d'analyse des approches des politiques publiques, on s'intéressera ensuite aux différents acteurs de ces politiques qui interagissent dans la production de l'action publique. Enfin, l'analyse à partir d'entrées thématiques permettra de comprendre les logiques de construction et de problématisation des « problèmes publics ».</p>		

<b>3JSP7089</b>	<b>Réforme de l'Etat et nouvelle gestion publique</b>	
<p><b>Programme :</b> La « réforme » de l'Etat est devenue aujourd'hui un lieu commun des discours politiques, médiatiques, administratifs et souvent académiques. Elle s'impose comme une nouvelle théodicée de l'Etat (« moins d'Etat, mais mieux d'Etat »), matinee de standards d'organisations internationales (prescriptions de la Commission européenne ou de l'OCDE, plus ou moins retraduites) et d'exemples étrangers promus modèles (au premier rang desquels, la Grande-Bretagne). Mobilisant des travaux historiques et de socio-histoire de l'administration, ce cours se déploie en trois temps.</p> <p>Il entend d'abord revenir sur la constitution progressive de l'Etat moderne en Occident, comme forme spécifique d'organisation sociale et politique, caractérisé par la division accrue des tâches et le développement de bureaucraties pour les accomplir. A partir des exemples allemand, britannique et français, il présente ensuite ce qui est parfois qualifié comme « l'apogée » des Etats providence, en étudiant les modalités pratiques par lesquelles ces Etats étendent leur spectre d'action, dans l'économie, la santé, la culture, etc. Enfin, il décrit les mécanismes par lesquels ces conceptions de l'Etat sont battues en brèche, notamment sous l'effet des luttes bureaucratiques et politiques entre diverses fractions des personnels d'Etat et comment s'impose une nouvelle définition de l'Etat plus réduit dans sa surface et soumis à de nouveaux impératifs de gestion.</p>		

<b>3JDI7048</b>	<b>Droit international et européen de l'environnement</b>	<b>Marina EUDES</b>
<p><b>Programme :</b> En traitant de l'évolution historique du droit de l'environnement, de ses acteurs internationaux et européens, de ses sources juridiques, de ses principes fondamentaux et de la responsabilité environnementale, ce cours cherche à démontrer en quoi ce droit récent permet de repenser entièrement les catégories traditionnelles du droit international.</p>		

<b>3JDN7104</b>	<b>Droit de l'urbanisme</b>	Valérie NICOLAS
<p><b>Programme :</b> Le droit de l'urbanisme, discipline de droit public est une branche du droit en évolution permanente influencée par des problématiques de diverses natures.( géographiques, environnementales, économiques ou architecturales...). Le cours présente d'une part le droit de l'urbanisme comme une activité de la puissance publique de réglementation de l'usage du sol. (Planification nationale ou locale, mécanismes d'autorisation individuelle..). Il est d'autre part abordé sous son aspect opérationnel, par l'étude des procédures d'aménagement et d'équipement. (droit de préemption, zone d'aménagement concertée..)</p>		

## M1 Science politique- Management du risque – Semestre 2

<b>3JSP8003</b>	<b>Communication politique</b>	
<p><b>Programme :</b> L'objectif de ce cours est d'initier les étudiants aux enjeux anthropologiques et historiques de la communication politique. On analysera d'abord les invariants et l'historicité de la communication politique. Phénomène ancien puisque consubstantiel à la notion de représentation politique, la communication politique est associée aux moyens symboliques mis en œuvre par le pouvoir pour légitimer son existence et/ou son action. On s'intéressera ensuite aux formes perverses de communication politique dès lors qu'elle devient synonyme de propagande ou de manipulation. Il s'agira de comprendre ce phénomène à la lumière d'une analyse comparée des caractéristiques des sociétés autoritaires et démocratiques. On étudiera enfin les transformations de la démocratie représentative et leur influence dans l'essor et l'autonomisation des professionnels de la communication politique : émergence des spin-doctors et de la communication gouvernementale, développement de l'industrie des sondages, mutations de la presse audiovisuelle, question de la réception du discours politico-médiatique, effets de la communication politique sur le métier politique, etc.</p>		

<b>3JSP8004</b>	<b>Histoire sociale des idéologies</b>	Arnault SKORNICKI
<p><b>Programme :</b> Ce cours se veut une introduction aux grandes idéologies politiques, en particulier du XIXe au XXe siècles (on ne s'interdira cependant pas de faire quelques détours par les Lumières, le Moyen Âge ou la Renaissance). Cette introduction ne se réduira pas un défilé de doctrines et de « grands » penseurs, comme dans l'histoire traditionnelle des idées. Elle tentera de ressaisir les grands courants idéologiques de notre modernité politique dans leurs conditions de production, d'analyser leur diffusion au-delà du cercle des intellectuels dans les diverses institutions et les divers groupes sociaux, ainsi que les logiques de leur succès ou insuccès politiques. En effet, si les idées ne mènent pas le monde, le rapport au monde est toujours constitué par des concepts, schèmes et représentations qui informent le regard et la pratique des individus et des groupes. Après une introduction méthodologique à l'histoire sociale des idéologies, on s'attachera ainsi à cerner ce qui se dissimule sous certains grands « – ismes », parmi les suivants : libéralisme, socialisme et conservatisme au XIXe siècle ; fascismes, communismes et néolibéralisme aux XXe -XXIe siècles.</p>		

<b>3JSP8005</b>	<b>Anglais</b>	
<p><b>Programme :</b> Se référer au « Modules d'enseignement transversaux / Langues Vivantes / Bonus au diplôme ».</p>		

<b>3JSP8006</b>	<b>Recherche bibliographique</b>	
<p><b>Programme :</b></p>		

<b>3JDP8090</b>	<b>Criminologie</b>	Pascal BEAUVAIS
<p><b>Programme :</b> La criminologie a pour objet d'étude le phénomène criminel. Le crime, marqué par son lien avec l'activité humaine et son universalité, est un concept dont l'analyse nécessite le rapprochement et la collaboration de divers domaines de recherche et de différentes grilles de lecture. Tout d'abord, ce cours de Master 1 s'attache à présenter le concept de crime, l'apparition et le développement de l'étude du crime ainsi que les premières analyses du phénomène criminel. Ensuite, ce cours expose, à l'aune des grandes théories relevant de sociologie criminelle, les explications au passage à l'acte délinquant et aux réactions de la police et de la justice. Enfin, ce cours aborde les différents outils permettant d'évaluer la criminalité, parmi lesquels les statistiques criminelles.</p>		

<b>3JSP8047</b>	<b>Droit des nouvelles technologies</b>	Catherine PREBISSY
<p><b>Programme :</b> “Internet est une sphère innovante qui est perturbateur pour le juriste. Le droit des technologies numériques est en effet une matière vivante qui oblige à se tenir en permanence informée des mutations induites dans les domaines d’information par le droit. Or, ces domaines sont très divers avec une dimension transfrontalière: le juriste spécialisé en TIC aborde sous tous les angles les questions que pose la révolution numérique qui est pleinement en prise avec la jeune génération des « geeks du droit » : e-gouvernement, e-procurement, respect des données personnelles, cybercriminalité, gouvernance mondiale d’Internet, convergence numérique, liberté d’expression en ligne (etc). Cette pluridisciplinarité du champ de connaissance à utiliser dépasse très largement les clivages entre droit public et droit privé et contraint le spécialiste à se situer aux carrefours des disciplines. Les compétences requises comprennent l’aptitude du juriste à s’entendre avec le technologue car tant l’architecture des réseaux que son fonctionnement sont contrôlés par les techniciens”</p>		

## BONUS AU DIPLOME

### Bonus aux diplômés

---

Pour celles et ceux qui souhaitent suivre des cours ou activités en plus de leur diplôme, l'Université Paris Nanterre propose un système de « **bonus au diplôme** », de la Licence 1 au Master 2.

Les offres sont décrites sur le site :

<http://modules-transversaux.parisnanterre.fr/>

dans la rubrique « Bonus aux diplômés ».

# STAGES

Tout stage effectué pendant votre cursus à l'université nécessite une **convention de stage**.

## **1/ Pour la formation initiale :**

1/ Pour toute information sur les **stages intégrés** dans votre cursus, veuillez-vous référer au site **RéseauPro** :

<https://reseau.pro.parisnanterre.fr/>

2/ Pour toute information sur les stages courts pouvant être effectués en **bonus au diplôme**, veuillez-vous référer à la rubrique « Bonus au diplôme / Stages » du site :

<http://modules-transversaux.parisnanterre.fr/>

## **Contact pour les stages :**

Isabelle JORRE

Entresol du bâtiment F

Bureau E13

[i.jorre@parisnanterre.fr](mailto:i.jorre@parisnanterre.fr)

## **2/ Pour la formation continue :**

- Pour toute demande de stage dans le cadre d'une inscription au régime de la formation continue, les stagiaires doivent s'adresser au SFC, qui éditera une convention spécifique.

### **Contact : Service de la Formation Continue**

Accueil : [formation-continue@liste.parisnanterre.fr](mailto:formation-continue@liste.parisnanterre.fr)

Site : <https://formation-continue.parisnanterre.fr>

## MODALITES DE CONTROLE ET EXAMENS

L'évaluation des enseignements est organisée conformément aux textes suivants votés à la CFVU :

- les **Modalités de Contrôle des Connaissances générales de l'université (MCC générales)** : les MCC générales définissent le cadre commun aux évaluations organisées à l'université.
- les **Modalités de Contrôle des Connaissances spécifiques (MCC spécifiques)** : le présent livret pédagogique précise la mise en œuvre détaillée des évaluations de votre formation.
- les **Chartes de l'université**, qui définissent les aménagements pour des publics spécifiques :
  - Charte d'accueil et d'accompagnement des étudiant-e-s en situation de handicap et à besoins spécifiques
  - Charte des étudiant-e-s d'échanges
  - Charte des sportifs de haut niveau

### Modalités générales

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2014-2018 (MCC générales) sont accessibles sur le portail étudiants (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>) du site de l'université, Rubrique "Formation" / "[Evaluation et examens](#)".

### Modalités spécifiques

Les modalités spécifiques de contrôle des connaissances sont précisées ci-dessus dans la rubrique "Maquette master science politique" pour chaque EC.

**Notez que le redoublement dans cette formation est soumis à l'instruction de la demande du candidat. La procédure est détaillée dans le document « Procédures et calendriers d'inscription », en ligne sur le site de l'université.**

### Déroulement et charte des examens

Les modalités de déroulement des examens ainsi que la charte des examens sont accessibles sur le portail étudiants (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>) du site de l'université, Rubrique "Formation" / "[Evaluation et examens](#)".

Les « examens » concernent les épreuves suivantes :

- formule standard de contrôle des connaissances et des compétences (hors contrôle continu)
- formule de contrôle des connaissances et des compétences pour l'enseignement à distance
- formule dérogatoire de contrôle des connaissances et des compétences
- épreuves de la seconde session

Le **planning des examens** est accessible via votre ENT(<https://ent.parisnanterre.fr/>) dans la rubrique « Scolarité », puis « Mon emploi du temps ». Vous devez vérifier sur votre ENT, avant chaque épreuve, la localisation de celle-ci.

### Délivrance du diplôme

Les modalités et formulaires de délivrance de diplômes sont accessibles sur le portail étudiants (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>) du site de l'Université, Rubrique : "Formation" / "[Demandez votre diplôme](#)".

# CHARTRE DES CONDITIONS D'EXAMENS ET AMENAGEMENTS POUR LES ETUDIANTS A BESOINS SPECIFIQUES

(Texte voté par le conseil de l'UFR DSP le 12 mai 2015)

L'article 20 de la loi du 11 février 2005 prévoit qu'il revient à tous les établissements d'enseignement supérieur d'offrir aux étudiants, lorsque ceux-ci présentent des besoins particuliers liés à un handicap, les adaptations et les accompagnements nécessaires pour leur permettre d'accéder aux savoirs dispensés dans le cadre de la formation choisie, mais aussi pour passer leurs examens dans les meilleures conditions possibles.

Les aménagements compensatoires, précisément parce qu'ils tendent à garantir l'égalité des chances, sont accordés aux étudiants concernés dès lors qu'ils se révèlent justifiés par le type de handicap de l'étudiant.

## 1. PRINCIPE

Afin de garantir l'égalité de leurs chances avec les autres étudiants, les candidats aux examens de l'enseignement supérieur présentant un handicap temporaire ou permanent peuvent bénéficier des aménagements rendus nécessaires par leur situation.

Les aménagements sont variables en fonction du handicap de l'étudiant et de la nature de l'épreuve (écrite, orale, pratique). C'est le médecin en chef du Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS), habilité en tant que référent par la MDPH (Maison départementales des personnes handicapées), qui délivre les attestations notifiant les aménagements devant être mis en place.

**Deux situations sont à distinguer en matière d'organisation des conditions d'examens pour les étudiants en situation de handicap :**

### ○ **Handicap permanent**

Il appartient aux étudiants qui souhaitent bénéficier d'un aménagement d'examens de prendre contact avec le Service de Médecine Préventive (SUMPPS), pour rencontrer le médecin en chef de l'université en vue d'établir leur fiche médicale notifiant les aménagements.

- *Le Service de médecine préventive est situé au Bâtiment E, salle E05, Tél. : 01 40 97 75 33*  
*Courriel : [medecine-preventive@parisnanterre.fr](mailto:medecine-preventive@parisnanterre.fr)*

Cette démarche doit être effectuée avant le 15 novembre de chaque année universitaire et être renouvelée chaque année.

### ○ **Handicap temporaire**

Il appartient à l'étudiant de signaler sa situation de handicap temporaire au médecin en chef de l'université, qui lui notifiera les aménagements compensatoires à mettre en œuvre par le Service Handicap et le référent handicap de l'UFR en charge de la filière correspondant à l'inscription de l'étudiant.

- *Le Service Handicaps & Accessibilités est localisé au bâtiment DD, salle R05, au rez-de-chaussée. Tél. : 01 40 97 58 79 ou 01 40 97 72 34*
- *Courriel : [handicap.caciope@liste.parisnanterre.fr](mailto:handicap.caciope@liste.parisnanterre.fr)*

En présence d'un handicap temporaire, l'étudiant doit se manifester bien avant les épreuves pour lesquelles il a besoin d'une aide particulière, soit 15 jours au moins avant la passation de ses examens.



## Dispositions en vigueur pour les épreuves de Contrôle continu (CC) :

- Si un tiers temps (*une majoration supplémentaire par rapport à la durée normale qui est consacrée pour l'épreuve*) est prévu, l'étudiant présentera à l'enseignant en charge de l'épreuve la notification officielle de la disposition qui lui a été accordée, afin de bénéficier de l'aménagement particulier qui a été délivré par le Médecin en chef du SUMPPS. Dès l'annonce de la date prévue pour l'examen, l'étudiant doit prévenir l'enseignant chargé du TD.
- Si un tiers temps est accordé, avec assistance d'un secrétaire pour composer ou bien un autre aménagement (transcription braille, interprète LSF, etc.), l'étudiant doit contacter préalablement le référent handicap au sein du secrétariat pédagogique de l'UFR, dès la connaissance de sa date de partiel. Ensuite, il appartient au référent handicap de l'UFR concerné d'organiser l'épreuve en réservant une salle et en prenant contact avec le Service handicap afin de prévoir la présence d'un secrétaire ou bien d'une aide à la transcription en braille, d'un interprète en langue des signes, voire d'un matériel informatique adapté.

## Dispositions en vigueur pour les examens de fin de semestre (Contrôle Terminal) :

- Le référent handicap de l'UFR prendra connaissance du calendrier général des épreuves, puis prendra contact avec le Service handicap qui organisera, le cas échéant, la mise à disposition d'un secrétaire ou toute adaptation nécessaire. Lorsque l'étudiant en situation de handicap renonce à passer une épreuve d'examen, il doit informer son UFR de rattachement ainsi que le Service Handicaps et Accessibilités, et cela, dès que possible.
- Pour chacun des deux semestres, ainsi que pour la session des rattrapages (seconde session), l'étudiant en situation de handicap recevra un calendrier individualisé des épreuves correspondant aux EC de la filière correspondant à son inscription pédagogique.

## 2. LE DÉROULEMENT DES EXAMENS

Attention : le service Handicap & Accessibilités a pour vocation d'intervenir dans la préparation de l'organisation des examens en tant que service support, pas dans sa mise en place.

### Les aménagements peuvent être les suivants :

#### 1. Une majoration de temps supplémentaire :

Les étudiants qui ont des troubles qui le justifient bénéficient d'un temps supplémentaire pour les examens. Ce temps majoré est généralement égal à un tiers du temps alloué aux autres étudiants du cours, mais il revient au médecin en chef universitaire de l'évaluer au mieux, donc de le moduler éventuellement en deçà ou au-delà selon l'intensité du handicap (trouble de santé, taux d'invalidité, etc.), selon un barème préétabli par le médecin conseil de la MDPH (*Maison départementale des personnes handicapées*).

- **Les étudiants peuvent également bénéficier d'une aide à l'écriture. Il peut être proposé un micro-ordinateur** sans connexion internet (*le matériel utilisé doit être désactivé des fonctions de communication sans fil : Wi-Fi et Bluetooth*) et disposant d'un correcteur orthographique pour les personnes présentant une dysgraphie ou bien un logiciel de synthèse vocale pour les personnes déficientes visuelles. Enfin, pour faciliter l'impression de la copie d'examen à l'issue de l'épreuve, le secrétariat pédagogique doit prévoir une clé USB pour la récupération de la copie et réaliser son impression.

- **Une assistance d'un secrétaire d'examen** qui écrit sous dictée peut être prévue pour les candidats qui ne peuvent pas écrire à la main ou utiliser leur propre matériel sur avis du médecin universitaire, qui est désigné par la CDAPH (*Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées*) de la MDPH (*Maison départementale des personnes handicapées*).

- *Par ailleurs, la Circulaire n° 2011-220 du 27-12-2011, article 4 sur la règle dévolue au « Temps majoré », précise que l'étudiant devra bénéficier d'une période de repos et de repas suffisante entre deux épreuves prévues dans la même journée ; cette période ne doit pas en toute hypothèse être inférieure à une heure. Pour ce faire, ils pourront commencer (si nécessaire) une épreuve écrite en décalage d'une heure au maximum avec les autres candidats.*

## 2. Adaptation des sujets d'examens pour les étudiants handicapés visuels

La prestation d'adaptation sous forme d'agrandissement pour les malvoyants ou bien de transcription en braille peut être réalisée par le Service Handicap.

- L'enseignant dépose le sujet, de préférence au format texte (écriture machine), à adapter au moins 10 jours avant l'examen auprès du secrétariat pédagogique. Il reviendra ensuite au référent handicap de la composante UFR de le remettre au Service Handicap pour effectuer ladite transcription.

## 3. Une salle d'examen spécifique: si nécessaire, l'étudiant devra être dans une salle à part.

Le secrétariat pédagogique de la composante (*UFR de rattachement de l'étudiant*) se chargera de réserver une salle et de l'installation matérielle dans la salle d'examen. La salle d'examen doit être rendue accessible aux candidats (par exemple : plan incliné, ascenseurs aux dimensions, toilettes aménagées,...)

- Dans le cadre du Contrôle continu, les enseignants concernés doivent transmettre au référent handicap les horaires d'examen au moins 10 jours avant la tenue de l'épreuve.
- Pour le Contrôle terminal, le secrétariat pédagogique, *via* son référent handicap, transmet le calendrier des examens (*date, horaire et salle*) et les besoins en aménagement au Service Handicap. Il convient de s'assurer de la remise effective du sujet aux étudiants composant dans une salle à part. L'enseignant responsable doit passer au moins une fois dans la salle à part où compose l'étudiant pour répondre à ses éventuelles interrogations sur les termes du sujet (énoncé).

4. **La surveillance** : si l'étudiant compose dans une salle à part, il devra bénéficier d'un surveillant au même titre que les autres étudiants. Un vacataire ou un secrétaire pédagogique/référent handicap de l'UFR peut être amené à assurer la surveillance.

- *Rappelons que la responsabilité de la surveillance incombe au département (UFR) au même titre que pour les étudiants valides.*

5. **Le secrétariat aux examens** : lorsqu'un étudiant est empêché d'écrire manuellement (handicap des membres supérieurs ou handicap visuel), il bénéficie d'un secrétaire qui rédige la copie sous sa dictée.

**Le service recruteur** (Service handicap) **doit s'assurer que chaque secrétaire possède les connaissances correspondant au champ disciplinaire de l'épreuve et que son niveau est adapté à celui de l'examen.**

- *Les secrétaires d'examens sont recrutés par le Service Handicap & Accessibilités sur Fiche de poste et ils signent la Charte de bonne conduite (voir les pièces annexes). Un enseignant de la discipline peut être amené à effectuer un secrétariat d'examen, à titre exceptionnel, si la technicité de l'épreuve l'exige.*

6. **Assistance d'un spécialiste des modes de communication des sourds et malentendants** : il est possible pour les étudiants déficients auditifs de bénéficier pendant la première heure d'examen (écrit) de l'assistance d'un spécialiste, ceci afin que certains mots du sujet soient reformulés ou explicités (*les personnes sourdes et malentendantes n'ayant pas le même accès à la langue écrite que les personnes entendant, car la LSF étant leur première langue et le français une deuxième langue ; l'interprétation en LSF se fait sur la forme du texte et sur les termes de l'énoncé, mais pas sur le fond*). En revanche, dans le cas d'une évaluation des connaissances à l'oral, l'interprète LSF est indispensable sur toute la durée de l'épreuve.

- *Ce dispositif exige l'intervention d'un personnel formé et spécialisé. Le Service Handicap met en place ce type d'aide à la communication sur demande pour assurer l'interface en LSF (Langue des signes française), et cela, via son prestataire ARIS.*

**7. L'utilisation d'aides techniques** : l'étudiant peut utiliser son propre matériel, ce qui donnera lieu à une vérification du contenu (fichiers cachés, déconnexion internet,...) par le référent handicap, sinon il peut demander à se le faire prêter par le Service Handicap (*micro-ordinateur, tablette braille, télé-agrandisseur, etc.*), muni des logiciels adaptés (*synthèse vocale Jaws, logiciel de dictée vocale Dragon dictate,...*).

*Toutefois, l'assistance d'un secrétaire d'examen pour un étudiant en situation de handicap visuel est recommandée pour parer à toute difficulté technique. Ainsi, une transcription manuelle de la copie pourra être réalisée en cas de dysfonctionnement du matériel utilisé ou bien dans le cas de non transcription en braille du sujet, eu égard aux délais de réalisation de ce type d'adaptation.*

# CHARTRE DU VIVRE-ENSEMBLE

*Séance du CA du 07 avril 2014*

L'Université Paris Nanterre est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP) régi par les articles L. 711-1 et suivants du Code de l'éducation. La communauté universitaire se compose d'étudiant-e-s et de personnel répartis sur les sites de Nanterre, Ville d'Avray, Saint-Cloud et la Défense. Le fonctionnement harmonieux de notre Université exige que chacun-e respecte les règles du savoir-vivre ensemble rappelées dans la présente charte.

## **Egalité et non-discrimination**

Le fonctionnement de l'Université et la réussite de chacun-e s'enrichissent de la singularité des personnes qui composent notre communauté.

Toute discrimination, notamment sur le sexe, l'origine, l'âge, l'état de santé, l'apparence, le handicap, l'appartenance religieuse, la situation de famille, l'orientation sexuelle, les opinions politiques ou syndicales, est prohibée.

L'Université promeut l'égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les stéréotypes de genre.

## **Laïcité**

Conformément au principe constitutionnel de laïcité, rappelé par l'article L. 141-6 du Code de l'éducation, l'Université Paris Nanterre est un établissement laïque et indépendant de toute emprise religieuse ou idéologique.

Le campus de l'Université et les activités qui y sont menées doivent respecter l'exigence de neutralité des services publics. Les agents de l'Université ne doivent porter aucun signe religieux ostentatoire.

Les cours, les examens et l'organisation des services respectent strictement le calendrier national et ses règles d'application fixés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

## **Liberté d'expression et d'opinion**

L'enseignement et la recherche visent au libre développement scientifique, créateur et critique, dans le respect de la liberté d'expression et d'opinion. L'exercice de la liberté d'expression doit être respectueuse d'autrui et être exempte de tout abus relevant de la diffamation et de l'injure (outrance, mépris, invective). Elle ne saurait porter atteinte aux différentes missions de l'Université.

La participation démocratique est essentielle à la vie de l'établissement. Des élections sont organisées pour les étudiant-e-s et les personnels, permettant la participation de tout-e-s aux choix et décisions de l'Université.

## **Respect des personnes et de l'environnement**

Chacun-e doit travailler dans un esprit de respect mutuel excluant toute forme de harcèlement moral ou sexuel, de menaces, de violences physiques ou verbales, et toute autre forme de domination ou d'exclusion.

Chacun-e doit respecter l'environnement de travail sur l'ensemble des sites de l'Université. Le respect des règles d'hygiène et de sécurité et la recherche d'un développement durable sur le campus garantissent un environnement respectueux du bien-être de chacun-e.

Les tags, graffitis, affichages sauvages et jets de débris constituent une dégradation volontaire de l'environnement de travail et sont prohibés. Les débris doivent être déposés dans les endroits idoines.

L'ensemble de la communauté universitaire se mobilise afin de garantir le respect des principes édictés dans la présente Charte. Les contrevenant-e-s aux règles énoncées dans la présente charte s'exposent à des sanctions disciplinaires, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

En cas de difficulté concernant l'application des règles du savoir-vivre ensemble, des instances et services de l'Université sont à votre disposition (le comité d'hygiène, sécurité et condition de travail, la direction des ressources humaines, le service de médecine préventive, le service d'action sociale, les organisations syndicales, les instances paritaires comme les instances élues de l'Université).

Vous pouvez également envoyer un courriel à l'adresse [vivre-ensemble@parisnanterre.fr](mailto:vivre-ensemble@parisnanterre.fr).